

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 04 SEPTEMBRE 2014

Etaient présents : Yves COURTAY, Roland DENAIS, Marie-France GERBER, Pierre HAMON, Agnès MALAQUIN, Chantal POIRIER, Monique SAUTERON, Charles WAGNER, Michèle WACKER

Etait excusée : Isabelle LAROCHE.

1) Remplacement de Chantal LEBRETON :

Michaël DEPROUW a été recruté pour remplacer Chantal et assurera les cours à partir du lundi 22 septembre prochain.

Il y aura 4 années de cours

NOUVEAUTE : une année de perfectionnement aux compétitions à raison d'une fois par semaine le mardi matin de 9 heures à 12 heures (jeu de la carte + commentaire des donnes) est ouverte à tous les adhérents du club, à raison d'une participation annuelle de 45 euro.

Un pot d'amitié sera organisé pour le départ de Chantal à l'issue de l'Assemblée Générale du 9 octobre prochain.

2) Portes ouvertes du CPB Rue de Rennes :

Celles-ci ont été organisées le samedi 06 septembre 2014 de 9 h 30 à 13 h 30 : le BRIDGE était représenté par Michaël.

3) Campagne « Bridgez-vous bien » :

Dans le prolongement de cette campagne, un tournoi simultané (un licencié + un non licencié) sera organisé le 02 octobre 2014.

4) Nouveaux tarifs :

Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2014 .

Pour un adhérent, le tarif est le suivant :

Adhésion au CPB	111,00 €
Licence (Fédé+Comité)	40,00 €

	151,00 €
+ Cours de perfectionnement aux compétitions	45,00 €

5) Les tournois du MERCREDI SOIR :

Nous mettons en place un sondage par mail et demandons une pré-inscription comme pour les Roy RENE.

Faute de participants, le tournoi n'aura pas lieu.

6) LES RONDES DE FRANCE :

Un sondage nominatif par écrit auprès des adhérents va être mis à disposition sur le bureau des inscriptions.

7) Le Challenge Rennais des 20 et 21 septembre 2014 :

Nous faisons appel à de bonnes volontés pour nous aider à préparer l'apéritif du samedi soir (présence vers 16 heures souhaitée)
Chantal et Agnès se chargent des achats.

8) Budget prévisionnel :

Le Centre est d'accord pour l'installation d'un bar et il nous reste à régler l'achat des meubles et carrelage ... Un évier a déjà été posé.
L'achat de 20 chaises est toujours d'actualité.

9) Procédure des futures élections : la prochaine A.G. du 9 Octobre est électorale/

Nous rappelons les règles de procédure des élections du Bureau du Groupe :

a) Qui votent ?

Peuvent voter les adhérents au CPB qui sont à jour de leur cotisation 2014-2015 au 1^{er} octobre 2014.

b) Quelles sont les conditions requises pour être candidat ?

Tout adhérent au CPB, à jour de sa cotisation 2014-2015 au 1^{er} octobre 2014, peut être candidat et doit adresser par écrit sa candidature au Président, au plus tard 15 jours avant l'élection.

c) Quel est le nombre de membres qui composera le bureau ?

Le bureau sera composé de 9 membres élus.

d) Qui seront élus ?

Les 9 candidats ayant obtenu le plus de voix, sachant que chaque électeur ne peut retenir, **AU MAXIMUM, que 9 candidats de la liste**, sans possibilité d'ajout, au risque de rendre nul son vote. En cas d'égalité, sera élu le plus ancien adhérent du groupe bridge.

e) Procuration :

Tout électeur peut être porteur de 2 pouvoirs, dûment remplis et signés par un adhérent du groupe, à jour de sa cotisation 2014-2015 toujours au 1^{er} octobre 2014.

Votre présence à l'A.G. du 9 Octobre est, bien entendu, vivement souhaité.